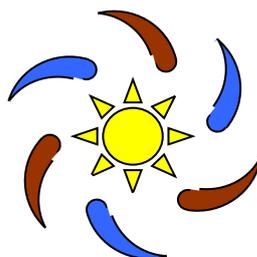


**DEPARTEMENT
DE LA MARNE**

Arrondissement de Reims
**COMMUNE
DE
HEUTREGIVILLE**
51110



Commune d'Heutréguville

RÉUNION DU 17 OCTOBRE 2023

Le dix-sept octobre deux mille vingt-trois à 20h00,
Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué,
s'est réuni sous la présidence de Madame BAILLY Maryline, Maire

L'ensemble du conseil municipal était présent, à l'exception de M. DELBAERE Jean-Christophe absent excusé donnant pouvoir à M. KOSOWSKI Fabien, Mme JOURDAIN Sabine absente excusée donnant pouvoir à M. MOROS Didier, Mme LECAME Tiphaine absente excusée donnant pouvoir à Mme BAILLY Maryline, M. POCQUET Jean-Baptiste absent excusé donnant pouvoir à M. VERDELET Éloi, M. LEDUC Thomas absent, excusé.

Secrétaire de séance Madame PUISSANT Suéva.

Suppression d'une délibération à l'ordre du jour :

Madame le Maire demande la suppression à l'ordre du jour :

- 5. Mise en place d'une protection anti-pigeon – Eglise
n'ayant pas reçu le deuxième devis à temps pour le Conseil municipal ce jour.

Approbation du compte rendu de la réunion du 26 juillet 2023

Ont été prises les délibérations suivantes :

36.23 Rapport d'activités de la Communauté Urbaine 2022

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.5211-39 qui dispose que le Président d'un EPCI adresse chaque année au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement,
Vu le rapport présenté par la Communauté urbaine du Grand Reims pour l'année 2022,
Vu la note de synthèse valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, de prendre acte de la communication au Conseil municipal du rapport d'activités 2022 de la Communauté urbaine du Grand Reims, joint en annexe.

37.23 Mise à jour de l'adressage de la commune

Madame le Maire expose au Conseil Municipal, la nécessité de modifier certaines adresses de la commune pour une meilleure logique et faciliter le repérage dans la commune.

- Monsieur et Madame MOROS : 23 rue de derrière les jardins

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ce nouvel adressage et autorise Madame le Maire à remettre les sites officiels à jour.

38.23 Achat d'un lave-vaisselle pour la salle des fêtes

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'investir dans une laverie (lave-vaisselle professionnel) pour la salle des fêtes, qui sera mis à la disposition lors des locations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord pour cet achat.

Et charge, Madame le Maire de négocier avec l'entreprise PERSON 1 & 3 rue Gutenberg 51500 TAISSY pour un montant de 1 923,08 € HT soit 2 307,70 € TTC.

Et d'inscrire cet achat au compte 2188 comme prévu au BP 2023

39.23 Colis des aînés de plus de 70 ans

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de fixer un montant maximum pour l'achat du colis des aînés de plus de 70 ans.

Après délibération, le Conseil municipal à l'unanimité donne son accord et décide

- de fixer le montant maximum d'un colis à 35,00 €
- et charge Madame le Maire et les membres de la commission du CCAS du choix du colis.

----- Informations diverses

- Madame le Maire a présenté au Conseil Municipal sa méthodologie pour le recensement des zones d'accélération des énergies renouvelables afin d'établir la cartographie à déposer en Préfecture le 31 décembre
 - o Enquête dans les boîtes aux lettres des administrés (semaine 43 – 44)
 - o Réunion avec le bureau de l'Association Foncière le 25/10/2023
- Compte-rendu de la visite des responsables de la défense incendie de le Communauté Urbaine du Grand Reims ; couverture incendie relativement correcte, en cours d'amélioration.
- Réflexion sur un éventuel achat de deux nouveaux barnums pour les festivités.
- Compte-rendu des travaux fait au 32 grande rue ; complément d'isolation et porte d'entrée.
- Information sur la décision du Préfet des Ardennes portant sur l'autorisation préfectorale modificative autorisant l'installation des 63 éoliennes sur les communes voisines ardennaises.
- Compte-rendu de la Journée Européenne du Patrimoine (JEP) dans l'Église d'Heutrégiville avec 80 personnes et des retours très positifs ; à renouveler.
- Réflexion sur de possibles travaux sur les vitraux endommagés de l'Église.

- Plantation de l'arbre de vie (enfants nés en 2022) : le dimanche 19 novembre 2023
- Compte-rendu des travaux effectués sur la commune et les travaux et subventions en attentes.
- Présentation du calendrier des festivités 2024.
- Réflexion sur l'organisation d'un repas des aînés en janvier (+ de 65 ans)

L'ordre du jour étant épuisé,

La séance est levée à 21h40

**Secrétaire de séance
Suéva PUISSANT**

Le Maire, Maryline BAILLY